	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 janvier 2021	N° 2021-35

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:


M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 janvier 2021	Délibération
	Direction Outils et Contrôle Comptable Contrôle interne comptable	N° 2021-35

Fixation des Tarifs et Redevances des Services Publics pour 2021 - Adoption - Décision

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du 18 décembre 2020, vous avez bien voulu adopter les tarifs des

services publics métropolitains applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

La délibération n°2020-515 correspondante présente une erreur matérielle. Suite à un problème technique, certaines lignes de tarifs du point VI (les activités funéraires) du rapport de la délibération n'ont pas été présentées à votre approbation.

Les lignes manquantes sont les suivantes :

TAXES - REDEVANCES	Tarif 2020	+ 0,5 %	Tarifs 2021
Dépôt temporaire d'une urne dans une case de columbarium			
* Pour une semaine	16,00 €	0,0800 €	17,00 €
* Par semaine supplémentaire jusqu'à 3 mois	4,00 €	0,0200 €	5,00 €
* Par semaine supplémentaire au-delà de 3 mois	16,00 €	0,0800 €	17,00 €
Dépôt temporaire d'une urne pour une durée maximum de 12 mois (par mois). Premier mois gratuit.	35,00 €	0,1750 €	36,00 €
Au-delà du premier mois, par jour, si la période de dépôt est inférieure à un mois entier	1,50 €	0,0075 €	2,00 €
Dépositaire			
* Frais d'ouverture	70,00 €	0,3500 €	71,00 €
* Frais de dépôt du 1 ^{er} au 6 ^{ème} mois - Par mois	30,50 €	0,1525 €	31,00 €
* Frais de sortie par corps	70,00 €	0,3500 €	71,00 €
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	Tarif 2020	+ 0,5 %	Tarifs 2021
* Frais de surveillance lors de l'intervention d'un opérateur privé	43,00 €	0,2150 €	44,00 €

Les modalités d'évolution des tarifs présentées dans la délibération susvisée restent inchangées avec une augmentation de 0,5 % pour la majorité des prestations relevant du service public administratif.

Pour pouvoir s'appliquer, ces lignes doivent être présentées et soumises au vote de l'assemblée délibérante en complément de la délibération n°2020-515.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Métropole,

Vu la loi n°93-23 du 08 janvier 1983,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 2020-515 du Conseil de Bordeaux Métropole en date du 18 décembre

2020 relative à la fixation des tarifs et redevances des services publics pour 2021

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'intérêt pour Bordeaux Métropole est de faire évoluer ses tarifs et redevances de services publics pour l'année 2021.

DECIDE

Article 1 : d'adopter pour l'année 2021, en complément de la délibération susvisée, les tarifs et redevances ci-dessous :

TAXES - REDEVANCES	Tarif 2020	+ 0,5 %	Tarifs 2021
Dépôt temporaire d'une urne dans une case de columbarium			
* Pour une semaine	16,00 €	0,0800 €	17,00 €
* Par semaine supplémentaire jusqu'à 3 mois	4,00 €	0,0200 €	5,00 €
* Par semaine supplémentaire au-delà de 3 mois	16,00 €	0,0800 €	17,00 €
Dépôt temporaire d'une urne pour une durée maximum de 12 mois (par mois). Premier mois gratuit.	35,00 €	0,1750 €	36,00 €
Au-delà du premier mois, par jour, si la période de dépôt est inférieure à un mois entier	1,50 €	0,0075 €	2,00 €
Dépositaire			
* Frais d'ouverture	70,00 €	0,3500 €	71,00 €
* Frais de dépôt du 1er au 6ème mois - Par mois	30,50 €	0,1525 €	31,00 €
* Frais de sortie par corps	70,00 €	0,3500 €	71,00 €
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	Tarif 2020	+ 0,5 %	Tarifs 2021
* Frais de surveillance lors de l'intervention d'un opérateur privé	43,00 €	0,2150 €	44,00 €

Article 2 : d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 FÉVRIER 2021	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Véronique FERREIRA
PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2021	